



ECOCHAUFFE 28

Nos équipes réalisent GRATUITEMENT
vos devis de remplacement ou d'installation
de matériel

Chaudières GAZ / FUEL



- Installation ou remplacement
de votre Chaudière
- Entretien Chaudières GAZ-FUEL

**La sécurité à prix Eco !
= Ecochauffe 28.**



Poêle bois / granulés



- Installation Poêle
à granulés et à bois
- Ramonage



Tarif Ramonage Conduit

75 €* TTC

nouveau

Payez directement votre facture par CB sur :
www.ecochauffe28.com



*Tarifs pour 1 conduit par maison.

Renseignements 02 37 655 371



Retrouvez-nous sur ECOCHAUFFE NOGENT LE ROI

11, rue Max-Cousin - ZA Le Quai - 28210 NOGENT-LE-ROI - echochauffe28@gmail.com



Mesdames Messieurs,

Les 15 et 22 mars prochains, nous passerons devant les urnes pour élire un nouveau conseil municipal. Vous savez, et cela fait un moment que j'en parle, et ça été dit dans la presse je ne souhaitais pas me représenter pour un nouveau mandat.



Après 37 années de mandat électoral dont 20 ans en tant qu'adjoint au maire et 10 en tant que maire, voici l'heure tant attendue et tant redoutée de tourner la page.

Pour clôturer cette longue histoire, j'ai cherché un mot, le « mot » qui caractérise le mieux ces mandats successifs. Plusieurs mots me sont venus à l'esprit : engagement, investissement, responsabilité, inquiétude, équipe, expérience, loyauté, service public. Mais ceux qui au final caractérisent le mieux ces mandats et notamment celui de maire, ce sont les mots : plaisir et enthousiasme.

Malgré la charge de travail et les responsabilités, chaque jour je suis venu en mairie avec plaisir, J'ai tant appris au cours de ces 37 années de vie politique, sur les collectivités, sur la fonction publique, sur les autres et sur moi-même. J'ai découvert beaucoup de choses ; j'ai souvent été surpris, parfois déçu, j'ai souvent été amusé parfois agacé. Mais je n'ai jamais rien regretté parce que cette expérience fut passionnante et d'une incroyable richesse.

L'engagement d'un élu et a fortiori d'un maire doit être total. On n'en prend pas forcément la mesure lorsqu'on s'engage dans cette voie. Dans nos petites communes plus qu'ailleurs être maire c'est être disponible tout le temps et pour tout.

Au cœur de la gestion de la commune, au quotidien, il y a l'humain : les habitants, les agents publics et les élus. Un trio interdépendant sans qui le service public n'existerait pas. Et à bien y réfléchir, c'est bien l'humain qui a guidé et motivé mon long engagement dans la vie publique.

Je ne peux évidemment pas clôturer ce dernier mandat sans adresser mes chaleureux et sincères remerciements à l'ensemble des élus des différents conseils municipaux, ils m'ont accompagné entre autres, en siégeant dans les différents syndicats intercommunaux et, notamment aux adjoints à mes côtés en bureau municipal. Merci à vous tous pour votre participation active, vos éclairages, votre engagement.

Au syndicat intercommunal du regroupement pédagogique et les différents présidents qui se sont succédés durant ces mandats avec qui nous avons toujours eu des relations de travail conviviales et constructives pour le bien-être de nos enfants. Et aussi avec les directrices et directeur d'école où nous avons beaucoup échangé.

Ensuite je ne peux pas oublier toutes les instances, du Département jusqu'à l'Etat, qui nous accompagnent quotidiennement. Notre communauté de Communes qui par ses compétences multiples a permis d'avancer dans différents dossiers que nous, communes, n'aurions pas pu traiter de par son rayonnement bien au-delà de la commune.

Merci à nos conseillers départementaux toujours disponibles qui nous ont toujours apporté soutien dans nos démarches et particulièrement quand il s'agit de demander des subventions par l'intermédiaire du F.D.I.

A Monsieur le sous-préfet et ses services pour le soutien sans faille aussi bien dans les domaines administratifs que dans le montage des dossiers pour l'aide financière par l'intermédiaire de la DETR ou du DSIL.

Et à notre député, pour sa disponibilité et sa réactivité quand des dossiers complexes se présentaient à nous.

Et bien sûr en particulier, merci au personnel administratif qui m'a supporté pendant tous ces mandats mais toujours dans un climat de confiance et de respect mutuel, ce qui a facilité le travail souvent fastidieux de notre administration.

Merci également à nos employés du service technique, toujours disponibles même en dehors des horaires habituels, et qui ont toujours œuvré avec professionnalisme et un réel sens du service public.

Alors, dans quelques mois. Une autre équipe va prendre le relai. Ce n'est pas les clés de la commune de Chaudon que je remettrais, mais l'écharpe tricolore. Parfois elle brille de tous ses feux, elle illumine et peut même aveugler, parfois elle pèse bien lourd. Mais on s'y attache. Sincèrement, je souhaite à la nouvelle équipe de réaliser le meilleur pour Chaudon et ses habitants.

Et je vous invite à consulter l'intérieur de ce bulletin où vous trouverez différentes informations et entre autres, le point sur les avancements, travaux et investissements réalisés sur la commune en 2025.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2026 qu'elle soit remplie de bonheur et de réussite.

Dominique Maillard



Directeur de publication: Dominique MAILLARD

Création mise en page: Dominique MAILLARD - Antoine JEANDEY

Crédit photos: Dominique MAILLARD Antoine JEANDEY - Nicole CHALLES- Aurélien DELAUNAY - Anaïs BERCHER

Mairie de CHAUDON: 5, Grande Rue Tél: 02 37 82 30 51
Email: Mairie@Chaudon.fr

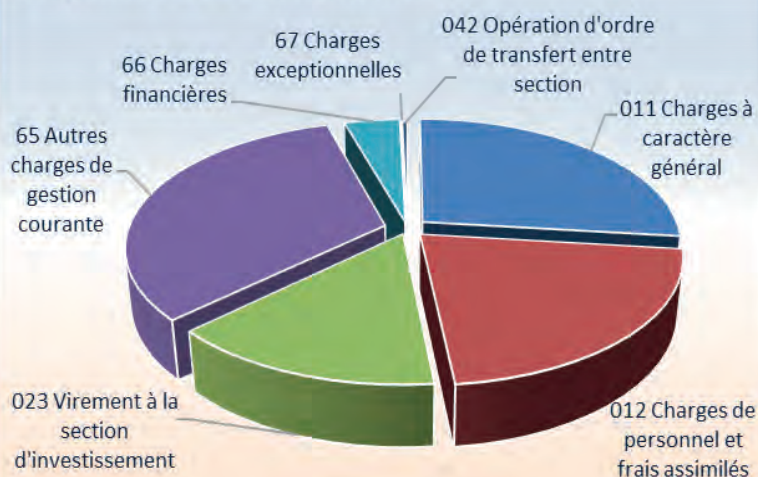
Le Budget

Fonctionnement 2025

Dépenses de Fonctionnement :

011 Charges à caractère général	286.700,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	230.500,00 €
023 Virement à la Section d'Investissement	161.615,74 €
65 Autres charges de gestion courante	362.203,00 €
66 Charges financières	35.323,97 €
67 Charges exceptionnelles	0,00 €
042 Opération d'ordre transfert entre sections	3.414,00 €
	1.079 756,71 €

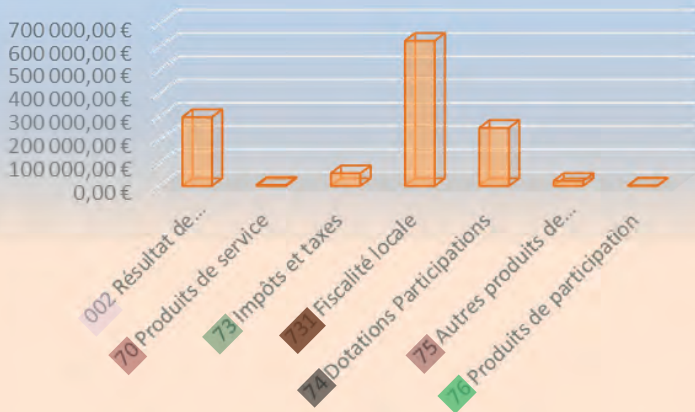
Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement :

002 Résultat de fonctionnement reporté	296.476,51 €
70 Produits des services	4.800,00 €
73 Impôts et taxes	54.737,67 €
731 Fiscalité locale	624.610,00 €
74 Dotations Participations	249.843,00 €
75 Autres produits de gestion courante	21.500,00 €
76 Produits de participation	2.193,30 €
	1.254.160,48€

Recettes de Fonctionnement



Les principales dépenses de Fonctionnement:

Chapitre 65: Autres charges de gestion courante

Participation au syndicat du regroupement pédagogique:	
146 élèves x 1.700 €	248.200,00 €
Service Départemental Incendie:	55.000 €

Chapitre 66 : Charges financières

Salle des associations:	
Emprunt sur 20 ans 2012 - 2032	
Partie intérêts : Annuité 2025	35.323,00 €

La section de fonctionnement :

Elle correspond aux dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune.

Il s'agit par exemple de la rémunération des employés municipaux, de l'achat de services, de la participation aux syndicats intercommunaux, du paiement des intérêts de la dette... etc.

Cette section correspond aux recettes courantes.

Il s'agit notamment du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat, par exemple la **dotations globale de fonctionnement** (DGF).

S'y ajoutent le produit des services publics et celui du domaine communal.

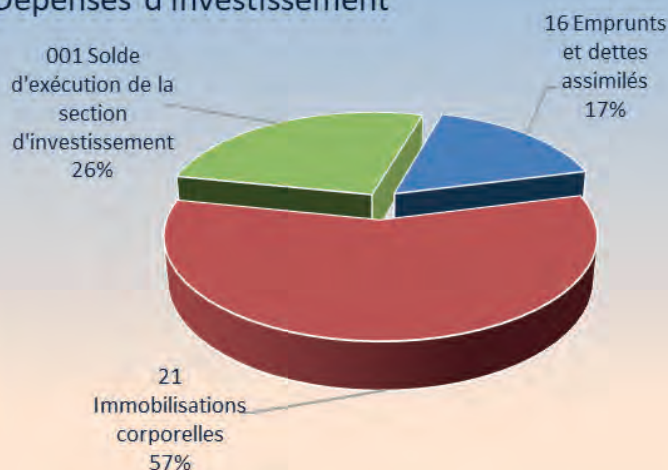


Investissement 2025

Dépenses d'Investissement :

16 Emprunts et dettes assimilés	95.911,87 €
21 Immobilisations corporelles	330.237,87 €
001 Solde d'exécution d'investissement	151.667,13 €
	577.816,87 €

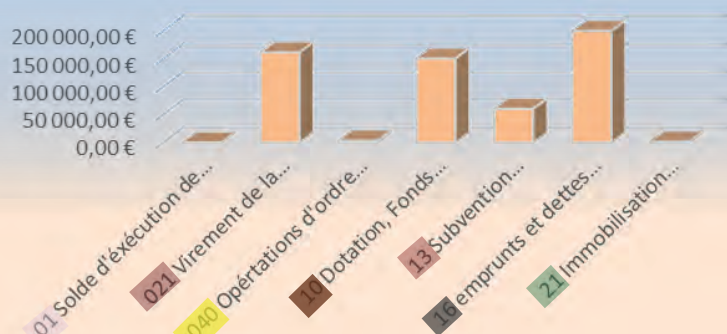
Dépenses d'investissement



Recettes d'Investissement :

01 Solde d'exécution d'investissement	0,00 €
021 Virement de la section de Fonctionnement	161.615,74 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3.414,00 €
10 Dotations, Fonds divers, Réserves	150.667,13 €
13 Subventions d'investissement	60.520,00 €
16 Emprunts et dettes assimilés	200.000,00 €
21 Immobilisations corporelles	1.600,00 €
	577.816,87 €

Recettes d'investissement



Les principales dépenses d'investissement:

Chapitre 21: Immobilisations corporelles

Rénovation place de la Croix	220.500,00 €
Réfection trottoirs rue des Graviers	85.500,00 €

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés

Salle des associations:
Emprunt sur 20 ans 2012 - 2032

Partie capital :	Annuité 2024	95.911,87 €
------------------	--------------	-------------

La section d'investissement :

Sert aux dépenses enrichissant le patrimoine de la commune. Cela correspond notamment aux investissements dans les équipements, aux travaux de voiries, etc.

Le remboursement du capital de la dette est également comptabilisé.

Cette section est financée par des subventions de l'Etat, de la région ou du département, ou d'autres organismes publics suivant les dossiers présentés en projets de travaux.

Elle est aussi alimentée par un virement de la section de fonctionnement quand c'est nécessaire, et éventuellement un emprunt.





8 mai et 11 novembre

Comme à l'accoutumée, le maire Dominique Maillard a lu le message du ministre des Anciens Combattants devant le monument aux morts situé dans le cimetière de Chaudon, aussi bien le 8 mai que le 11 novembre, à chaque fois en présence des pompiers de Nogent-le-Roi. Ces deux commémorations ont eu toutefois leur singularité en cette dernière année de mandat municipal, avec beaucoup de monde présent, notamment près de 60 personnes pour le 11 novembre.

Le repas des anciens

Elle n'était pas encore centenaire (lire aussi page 16), mais déjà, et encore, la doyenne. Le repas des anciens s'est déroulé autour de Julienne Gestin, 99 ans donc au moment des agapes. Il rassemble chaque année les aînés de Chaudon. Le 12 avril, les convives habituels ont festoyé et échangé leurs souvenirs.



Journée de pêche



Une trentaine de pêcheurs s'est retrouvée autour de l'étang communal pour taquiner la truite.



Début janvier:
Episode de neige!
La commune
s'habille de blanc.



Le traditionnel vide grenier toujours prisé par les chineurs. Et comme à l'habitude, le comité des fêtes a assuré la restauration

Les enfants des écoles de Chaudon ont participé à la journée « Nettoyons la nature ». Malheureusement, encore beaucoup de détritus trouvés dans les bois et chemins.





Fresque école primaire

La forêt se trouvant loin de leurs yeux, il était impératif de remédier à cela. La forêt s'est donc invitée sur les murs de nos écoles. A Chaudon se trouve désormais l'œuvre de toute la communauté éducative. Sous l'œil expert de l'artiste Clémence Gouache, élèves, parents et enseignants se sont affairés pour mettre en vie et en couleurs la forêt imaginée par les enfants eux-mêmes.



Terrain de pétanque

Un terrain de pétanque a vu le jour à l'emplacement de l'ancien stand de tir. Il est ouvert à toutes et tous, à condition bien sûr de respecter le lieu. Pour s'y rendre en voiture, il faut stationner sur le parking de la salle. On tire, on pointe, dans un bon esprit ! Il a été inauguré le 21 juin 2025



La fête des voisins !

Réunion conviviale en centre bourg où chacun amène ses victuailles.



Les Récres Chaudon Boissy toujours dynamique

Tout au long de l'année, l'association de parents d'élèves Les Récres Chaudon Boissy proposent des manifestations et animations. Trois exemples en 2025 : la kermesse (28 juin dans l'école Maurice Decourtye), la bourse aux jouets (30 novembre, salle des associations, photo) et le marché de Noël (12 et 13 décembre, salle des associations).



La traditionnelle soirée Téléthon où 1 euro par inscription est reversé à l'association Téléthon



Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'année 2025 fut mouvementée pour les élèves de l'école Maurice Decourtye.

L'année scolaire 2025-2026 a débuté calmement pour les 247 élèves de l'école dont 31 petites sections. Nos effectifs nous ont permis d'ouvrir une onzième classe et d'accueillir deux nouvelles enseignantes : Mme Etienne et Mme Martinet.

Mme Périchon et Mme d'Almeida Ayivi sont quant à elles parties faire le bonheur de nombreux écoliers dans d'autres écoles de notre département.

La forêt, (voir le complément page 15 de ce bulletin).

Il fallait parfois la laisser se reposer. Les classes se sont donc orientées vers d'autres activités : initiation au judo, cycle de football, ping-pong, moyen et petit bal, rencontre inter-école sur le thème du golf. Tout cela sans oublier les innombrables propositions quotidiennes de l'équipe enseignante.



Après avoir construit un héritage pour les futurs écoliers, il était temps que les élèves s'intéressent à celui laissé par les générations passées. C'est ainsi que cette nouvelle page de la vie de notre école sera consacrée à la (re)découverte, l'étude et l'exploitation d'un immense pan de notre culture : les contes traditionnels.



Dans l'hypothèse d'une rencontre fortuite avec un bras de rivière, les élèves avaient anticipé en travaillant les bons gestes à adopter.

C'est ainsi qu'une partie des CP a pu bénéficier d'un cycle d'aisance aquatique dans les bassins de Vernouillet.



L'année scolaire s'est terminée dans la tradition, à savoir l'exposition artistique, le bal de fin d'année des maternelles, la chorale des maternelles dans l'atelier à spectacle de Dreux, la chorale de fin d'année des élémentaires dans la salle des associations et enfin la symbolique remise de diplômes pour les 23 CM2 partants pour le collège en présence des élus et des familles.

L'école s'est associée aux festivités de fin d'année en participant au marché de Noël pour lequel les élèves avaient préparé de nombreuses productions pleines de magie. Nous tenons à remercier l'association des Récres de Chaudon Boissy pour avoir offert la possibilité de tenir un stand lors du marché mais aussi pour soutenir l'école par les belles actions proposées tout au long de l'année et le financement de nos nombreux projets. Nous remercions également l'ensemble de l'équipe municipale pour la proximité, la disponibilité et l'investissement au quotidien.



Attention !

Les enfants nés en 2023 feront leur rentrée en septembre 2026. Leurs parents doivent se rendre à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de vaccination de leur enfant, pour y faire l'inscription. Puis ils devront prendre rendez-vous avec le directeur au 02 37 82 38 30 pour l'inscription définitive. Ce dès le 10 mars 2026.

L'équipe enseignante adresse à l'ensemble des administrés ses meilleurs vœux pour cette année 2026.



L'accueil de loisirs
"Un Monde à Nous"
 5 bis grande rue
 28210 Chaudon



L'Accueil de loisirs est ouvert (hors jours fériés) :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h-9h15 / 16h15-19h - Le mercredi : 7h à 19h
 Vacances scolaires (hors Noël et août où les enfants sont accueillis sur Nogent-Le-Roi) : du lundi au vendredi de 7h à 19h.
 Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés sur Chaudon et Boissy pour le périscolaire ainsi que les extérieurs à la collectivité sous réserve de places disponibles pour les mercredis et vacances.

L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de 10 animateurs d'une directrice diplômés d'une adjointe et deux agents de service.

L'accueil de loisirs : a une capacité d'accueil limitée.

Votre enfant sera accueilli uniquement sous réserve de places disponibles.

Pour connaître les modalités d'accueil veuillez-vous renseigner directement à l'accueil de loisirs aux horaires d'ouverture, ou sur le site de la Communauté de Communes : <https://www.porteseuréliennesidf.fr/>

Les Activités proposées :

Avant et après l'école

L'équipe s'attache à proposer aux enfants, chaque jour un large choix d'activités diverses et variées adaptées à chaque tranche d'âge comme la découverte de nouveaux jeux de société, de la danse, des ateliers manuels, découvertes de jeux sportifs, de cohésions...

Nous proposons également plusieurs thèmes, pour l'ensemble des enfants en respectant les tranches d'âges.

Chaque animateur est porteur d'un projet d'animation pour l'année en plus des projets individuels :

- Le monde imaginaire (personnages et animaux fantastiques)
- Le tour du monde
- L'art du temps
- Les z'artistes du dessin
- Création de puzzles
- L'art
- Je joue au sol



thèmes ludiques et différents avec une sortie ou un intervenant par semaine, des veillées et un séjour durant le mois de juillet.

Cette année nous avons pu proposer un séjour mutualisé avec l'accueil de Faverolles sur la structure de Néron, la visite de l'espace Rambouillet, l'intervention de l'USEP, la découverte de jeux en bois, un spectacle pour les enfants, une initiation au yoga...

Les objectifs :

- 1. Favoriser les goûters fait maison
- 2. Proposer de nouveaux échanges avec les parents, tout en renforçant ceux déjà créés
- 3. Accentuer nos efforts sur le bien-être et le respect du rythme chronobiologique de chaque enfant.

Le tout dans une ambiance chaleureuse et familiale, nous avons à cœur d'être à l'écoute des besoins de chacun et au plus proches des familles.

Les mercredis :

En plus des projets individuels des animateurs, nous organisons plusieurs mercredis à thèmes (des mercredis décalés, jeux en bois...) l'équipe travaille en cohésion afin de proposer des activités récréatives et innovantes aux enfants



La réfection des trottoirs rue des Graviers a été prévue en deux tranches.



En septembre 2024 une première tranche a été réalisée. Ce sont 500 mètres linéaire de trottoirs qui ont été rénovés entre la rue de la Tourelle et la rue Saint Médard pour un montant de 53 500,00 € HT - 64 200, 00 € TTC.



Chaque tranche a été subventionnée par le département dans le cadre du FDI (Fond Départemental d'Investissement) à hauteur de 30% du montant hors taxe

Et en 2026 le programme de réfection des trottoirs se poursuivra avec la rue de la Cave et le Chemin creux



En septembre 2025, la deuxième tranche a été réalisée. 800 mètres linéaire entre la rue Saint Médard et la sortie du bourg pour un montant de 66 500,00 € HT - 79 800,00 € TTC.

VIDEO SURVEILLANCE

Au regard des installations de vidéo surveillance de nos communes voisines sur la prévention et la traçabilité de la délinquance, la commune de Chaudon a décidé à son tour, de s'équiper d'un dispositif de vidéo protection sur la commune .

Dans un premier temps, 2 sites vont être concernés :
à l'entrée du village, sur la départementale 306-7 aux abords de la salle des associations et au carrefour Grande Rue et Rue de la Fontaine.

La procédure de validation pour l'autorisation préfectorale est en cours. Sur le petit Chaudonnais de décembre vous avez été informé du projet d'installation de caméra de vidéo surveillance sur la commune. Des panneaux d'information « Village sous vidéoprotection » vont être installés à chaque entrée de la commune.

Les caméras ne seront opérationnelles qu'après la validation de la préfecture d'Eure et Loir.

La commune de Chaudon a pleinement conscience de l'importance de la protection de la vie privée et des libertés individuelles et s'engage à en assurer la protection dans le respect du droit français relatif au traitement des données à caractère personnel.



Place de la Croix

La place de la Croix s'est transformée pour un meilleur cadre de vie !

Un appel d'offre a été lancé en début d'année pour ce chantier.
5 entreprises ont répondu au marché.
Suite à la commission d'appel d'offres, C'est l'entreprise colas qui a été retenus pour effectuer les travaux

La mission de maîtrise d'œuvre a été assurée par ELI (Eure et Loir Ingénierie) pour l'ensemble des travaux.



Une place rénovée dans son ensemble, autant pour son aspect environnemental que pour une circulation plus maîtrisée.



Ces travaux d'un montant de 189.550,25 € HT - 227.460,30 € TTC ont été financés en partie par un emprunt.

Et subventionnés par le département dans le cadre du FDI (Fonds Départemental d'Investissement) à hauteur de 30% du montant hors taxe, mais plafonnée à 100 000,00 € donc 30 000,00 €.

L'abris-bus monté par les employés communaux aidé par l'adjoint au maire.

Du bon entretien des berges de l'Eure

On le sait, Chaudon n'est pas l'abri de crues de l'Eure. Si on ne peut rien contre les éléments déchainés de grande ampleur, il existe néanmoins quelques gestes à connaître pour tenter d'en diminuer les dégâts, voire d'en contenir les effets dans les cas les moins extrêmes.

Comment s'informer régulièrement pour savoir en amont qu'une crue risque de se produire ? Quand on le sait, comment s'y préparer pour limiter les dégâts ? D'une manière plus générale, comment entretenir les berges pour anticiper ces phénomènes récurrents ?

Sur son site internet (www.sebv28.fr), le Syndicat de l'Eure, de la Blaise, et de la Vesgre dispense ainsi toute une série de conseils d'une part préventifs, et d'autre part pour savoir quoi faire une fois que l'on constate la montée des eaux. Cet article est inspiré en grande partie par les fiches thématiques que l'on trouve sur ce site internet.

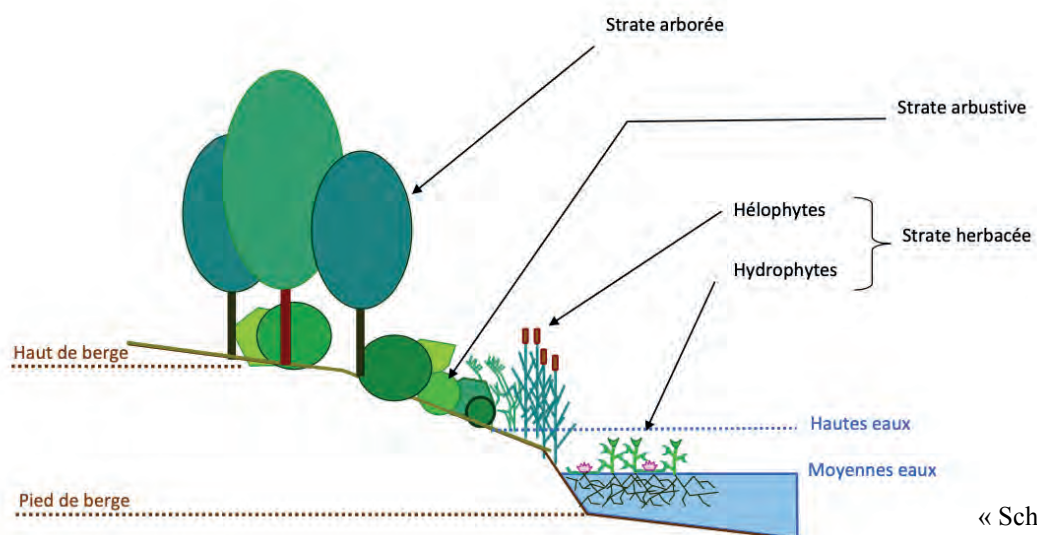
Commençons par l'anticipation, symbolisée en l'occurrence par l'entretien des berges.

Bien entretenir les berges pour mieux anticiper

Ainsi, il est conseillé d'avoir des végétaux sur les rives de l'Eure, car leurs racines maintiennent la terre là où elle est, en limitant le risque qu'elle soit emportée par le courant. Pour autant, il ne s'agit pas de laisser faire la nature non plus, les végétaux en question doivent être choisis parmi certaines variétés, et placés pour certains au bord de l'eau, pour d'autres plus en retrait. Une fois cette végétation mise en place, il faut l'entretenir, de la même façon que l'on entretient son jardin par exemple : taille (faucardement en l'occurrence), retrait d'espèces invasives... Et puis faire attention, des chutes d'arbres ça arrive, alors il appartient aux propriétaires de les retirer : un tronc emporté par le courant peut faire des dégâts, et s'il reste sur place il peut entraîner un amas de résidus qui à terme peut nuire au bon écoulement de l'eau. Selon le SEBV, les végétaux « *concourent également à l'épuration des eaux et constituent une source de nourriture pour les espèces. Entretien régulièrement, ils doivent laisser passer la lumière et permettre le développement de la vie aquatique* ».



Vous trouverez une liste précise de végétaux recommandés sur le site internet cité plus haut. Le principe consiste à respecter la ripisylve. Derrière ce nom savant se cache l'ensemble de la végétation des berges des cours d'eau, avec arbres, arbustes, et herbacées. Ces trois strates doivent figurer, chacune à sa place par rapport à la rivière. Le schéma joint explique mieux que tout discours le principe de base qu'il faut connaître, vérifier, et reproduire si besoin.



« Schéma SEBV »

Le code de l'environnement prévoit que c'est aux propriétaires d'entretenir les cours d'eau et les berges. Une « approche manuelle et sélective » est conseillée, c'est-à-dire que l'on conserve les espèces intéressantes, mais que l'on retire les mauvaises herbes (orties, ronces, etc.). Dans le cas d'un arbre que l'on élague, attention de ne pas dessoucher pour ne pas déstabiliser les berges. On trouve facilement sur internet, notamment sur le même site, nombre de conseils encore plus précis.

Comment être prévenu de l'arrivée d'une crue ?

Les médias, Météo France, sont des relais d'information pour savoir quand les phénomènes pluvieux extrêmes peuvent se produire. Pour autant, l'attention des médias traditionnels notamment peut être attirée par une actualité brûlante focalisant son attention, au détriment de toute autre information. Un riverain de l'Eure sera donc bien avisé de visiter régulièrement le site internet Vigie Crues (www.vigicrues.gouv.fr), et de s'habituer à en lire les données pour savoir les interpréter correctement le jour venu. Un conseil : prenez l'habitude de vérifier le niveau d'eau à Lèves, près de Chartres, et donc en amont, pour anticiper ce qui suivra rapidement jusqu'à chez nous.

Que faire, alors, juste avant la crue ? Au moment où vous apprenez qu'elle arrive, il est sans doute trop tard pour acheter des batardeaux (dispositifs anti-inondations, les ventes en ligne réclament un délai de livraison pouvant aller jusqu'à plusieurs semaines), mieux vaut les avoir acquis avant. En revanche c'est le bon moment pour vérifier que ces barrières ayant vocation d'empêcher l'eau de rentrer dans une zone protégée sont bien en place si elles sont permanentes, ou alors il faut les poser d'urgence si elles sont temporaires. Sinon, il faut bien sûr penser mettre en hauteur tout ce que l'on peut, à obstruer autant que possible les entrées... Par ailleurs, il faut s'attendre à d'éventuelles coupures d'eau et d'électricité. Enfin, avoir garé sa voiture en hauteur.

Quand l'inondation arrive



Il vaut mieux rester chez soi et éviter les déplacements, à moins d'être invité à évacuer par les autorités compétentes...

Ou d'y être forcé par la crue. Si l'eau pénètre dans le logement, il faut s'installer en hauteur, garder avec soi les produits indispensables (nourriture, médicaments, ce dont pourrait avoir besoin des enfants en bas âge...) et avoir les moyens de s'informer ou de communiquer pour connaître l'évolution de la situation. D'une manière générale, pensez que les secours vont arriver, ne paniquez pas, ne tentez pas des trajets qui seraient rendus dangereux par la crue.

• Une pollution de l'Eure est constatée

Qu'elle soit volontaire ou accidentelle, une pollution doit être signalée au plus vite. On peut aussi la craindre en constatant un nombre important de poissons morts. Dans ce cas, il faut prévenir les autorités, pompiers, gendarmerie ou mairie. Le service préfectoral assurant la police de l'eau doit être tenu au courant, de même que le syndicat de rivières (le SEBV cité plus haut). Des renseignements précis et si possible des photographies de la pollution sont appréciés et permettront une intervention des services plus adaptée.



• Un assec est observé.

Dans le cas d'une sécheresse par exemple, un assec (état d'une rivière qui se retrouve sans eau) est constaté. Là aussi, il faut prévenir le service compétent, qui se trouve en préfecture, et que l'on peut joindre via ce mail : assec28@eure-etloir.gouv.fr. Il faudra indiquer une description du phénomène, une photo, et bien sûr le lieu.

• Les vannages.

Les vannages sur l'Eure font partie de la propriété des moulins. Les propriétaires sont subordonnés à une obligation d'entretien de leurs ouvrages. Ils doivent assurer en permanence le bon fonctionnement de leurs systèmes de vannages, et doivent être manipulables à tout moment. Les propriétaires s'informent régulièrement des risques de crues via le site Vigicrues/ <https://www.vigicrues.gouv.fr>



Le syndicat de rivières informe qu'une étude hydraulique sur l'ensemble des vannages est en cours « afin de mettre en place une gestion coordonnée de ceux-ci en cas de crue ».

Restaurant A.TAVOLA :

Bienvenue à Cécile, Adrien et Vincent ils ont repris au printemps l'ancien restaurant « *Le Clos fleuri* » au 8 Grande Rue à Chaudon. Et après une rénovation complète des bâtiments, ils nous propose une cuisine franco-italienne qui a connu dès le départ et qui connaît toujours un franc succès.



ADMR
pour tous, toute la vie, partout

**Aide à domicile, aide à la toilette,
aide aux repas, aide aux courses,
aide au lever et au coucher**

Transport accompagné

Livraison de repas
www.livraison-repas-admr28.fr

Téléassistance classique pour le domicile
Téléassistance mobile avec géolocalisation
www.teleassistance-admr28.fr

Temps d'animation Séniors LISA
Visites de convivialité à domicile

Service Autono'Vie
pour accompagner les personnes isolées

L'ADMR a pour mission de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie.

L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes accompagnées.

L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées
- Participer à l'installation de téléassistance ADMR

Vous êtes intéressé(e) ?
Contactez l'association !



Association locale ADMR de NOGENT-LE-ROI

☎ 02.37.35.17.14. - ✉ contact@fede28.admr.org - www.fede28.admr.org

Mairie:

Tél : 02 37 82 30 51

Site: <https://chaudon.com>

Email : Mairie@Chaudon.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 10h 30 / 12h

Mardi : 10h 30 / 12h - 16h 30 / 19h

Mercredi : 10h 30 / 12h

Jeudi : 10h 30 / 12h - 16h 30 / 19h

Vendredi : 10h 30 / 12h - 16h 30 / 19h

Permanences du Maire et Adjoint :

M. Maillard Dominique : Maire

Le vendredi 17h 30 à 19h 00

et sur rendez-vous

M. Galerne Michel : adjoint

Le mardi de 18h 00 à 19h 00

Mme Philippe Marie-Line : adjointe

Le vendredi de 11h 00 à 12h 00

M. Jeandey Antoine : adjoint

Le lundi de 11h 00 à 12h 00

Garderie-Centre de loisirs :

Directrice : Mme BERCHER Anaïs

Tél : 02 37 82 40 78

Ecoles Primaire et Maternelle :

Directeur : M. Delaunay Aurélien

Tél : 02 37 82 38 30 - 02 37 82 43 92

Association des Parents d'Elèves:

Présidente: Mme Bonneau Alexa

Tél: 06 49 67 15 49

Ecole primaire et maternelle - Suite de la page 8 - La forêt !

L'ensemble du groupe scolaire s'est mis à la recherche des différentes fonctions de la forêt. De la petite section au CM2, les découvertes furent saisissantes, à tel point que les élèves en ont conclu qu'il était impératif de préserver cet îlot de vie.

C'est ainsi qu'avec l'aide des parents, des enseignants et des élus, les enfants se sont retroussés les manches et ont accompli un acte fondateur : la plantation collective d'arbustes destinée à grandir et à protéger un autre trésor de notre village : le bois de Gilles Fosse. Bien inspirés par les conseils de l'association Sykadap, les élèves ont également créé de toutes pièces une min-forêt à côté de l'air de jeux de Chaudon afin d'observer son évolution quotidiennement.

La forêt, d'autres ont fait le choix de la traverser. Nos CM1 et CM2 se sont préparés durant de longues semaines et ont ainsi pu enfourcher leurs vélos pour atteindre le château de Maintenon. Dans ce monument historique les attendaient d'autres écoliers et toute une équipe d'éducateurs de l'USEP prête à leur faire vivre un séjour inoubliable.

Les C.P ont également imité les grands et ne se sont pas montrés moins aventureux puisqu'ils ont montré leurs talents de cyclistes sur les chemins sinueux de la forêt de Dreux. Un beau projet qui est le résultat d'un investissement exceptionnel des familles qui ont accompagné les élèves, chargé et transporté les vélos sur le lieu de la rencontre.



Les élèves ont planté avec un tel entrain que l'écho est parvenu jusqu'à Paris. Au nom de l'école, une délégation d'élèves a ainsi eu

l'honneur de recevoir le second prix national dans le cadre de la Journée internationale des forêts lors d'une cérémonie qui se déroulait à l'école d'horticulture de Paris.



Les enfants de l'école Maurice Decourtye ont planté leur arbre

Les quelques 180 enfants de l'école située à Chaudon ont participé.

Dans le cadre d'une année à thème dédiée à la forêt, son directeur, Aurélien Delaunay, a obtenu 90 plants d'arbres d'essences champêtre. Par convention, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire gère le site du bois de Gilles Fosses au niveau de la coupe de Chaudon. Les deux entités, école et conservatoire, ont été mises en relation par la mairie, et les enfants ont pu planter une haie sur place, à raison de deux écoliers par arbre, le 7 mars



Pour le conservatoire, la plantation d'une haie était inscrite dans son plan de gestion. L'opportunité de l'obtenir avec l'école fut donc la bienvenue. Les enseignants et parents accompagnateurs ont découvert le site à cette occasion. Et quel plus beau symbole pour des enfants que de planter un arbre ? Au passage, le conservatoire s'est montré pédagogue avec forces explications données sur le développement de la vie dans les forêts par ses animateurs.



Depuis, les enfants reviennent régulièrement sur le site voir comment pousse leur arbre, avec leurs parents. C'est ainsi qu'un pan important de la population de Chaudon commence à connaître son patrimoine du bois de Gilles Fosses.



Chaudon a fêté sa centenaire

Julienne Gestin a 100 ans, depuis le 2 octobre 2025. Un événement qui, comme l'a souligné le maire Dominique Maillard lors de l'hommage rendu par la commune et le comité d'entraide, n'est « pas arrivé à Chaudon depuis longtemps ».

Née Plisson à Saint-Laurent-la-Gâtine d'une famille de cultivateurs, elle s'est mariée à l'âge de 29 ans à un Breton, Louis Gestin. Trois enfants sont nés, puis huit petits-enfants, et 22 arrière-petits-enfants. Installée à Chaudon depuis 1956, elle a longtemps été garde-barrière de la ligne de chemin de fer (aujourd'hui voie verte) Maintenon-Dreux.

Autonome et restée à son domicile le plus longtemps possible, elle vient tout juste d'intégrer l'Ehpad de Nogent-le-Roi avec une prise en charge personnalisée. Elle est l'unique témoin d'un siècle de vie à Chaudon, des heures sombres de la guerre, de la fin du chemin de fer, de toute l'histoire contemporaine de la commune.



Un bouquet du comité d'entraide, un autre de la commune.

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Elles se dérouleront les 15 et 22 mars 2026 de 8h00 à 18h00

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 4 février 2026 sur internet - 6 février 2026 en mairie

Deux bureaux de vote (Bureau 1 - Bureau 2) : salle des Associations 33 rue St Médard

Le numéro de votre bureau figure sur votre carte d'électeur.

Aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les électeurs choisiront à la fois leurs futurs conseillers municipaux (19 pour Chaudon), et les représentants de la commune à l'assemblée communautaire de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France (3 pour Chaudon).



Présentation obligatoire de la carte d'électeur et d'une pièce d'identité avec photo lors du vote!

Un bulletin, deux listes : Conseillers municipaux - Délégués communauté de communes

Les deux listes figureront de manière distincte sur le bulletin, afin que la double portée du bulletin soit connue de manière claire par l'électeur. L'électeur n'aura donc à glisser dans l'urne qu'un seul bulletin, sans possibilité de modification.

Tout bulletin modifié trouvé dans l'urne sera considéré comme nul!

Procuration

Si vous êtes absents un des deux tours ou les deux, vous pouvez déposer une procuration soit sur internet ou en gendarmerie

- Sur internet : <https://www.maprocuration.gouv.fr>

À l'issue de votre demande, vous pourrez directement faire valider votre identité via l'application France Identité, sans avoir à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat. Pour cela vous devez disposer de la nouvelle carte d'identité et posséder une identité numérique certifiée France Identité.

Sinon, il faut en dernier lieu, ne pas oublier de la faire valider en gendarmerie ou au commissariat de votre choix.

- En gendarmerie :

Il est toujours possible de faire une procuration en se rendant directement à la gendarmerie mais dans ce cas, il est important de prévoir un délai de plusieurs jours avant le scrutin.



Les autorisations d'urbanisme traitées par la commune en 2025

Règlements et plan de zonage consultable sur le site de Chaudon: <https://chaudon.com>

Déclarations préalables accordées en 2025				
1	MONTHULEY Capucine	32 Rue des Gravieres	Clôture – Pose de portail	18/02/2025
2	STEFANATOS Adrien	8 Grande Rue	Rénovation	21/03/2025
3	MARECHAL Nicolas	12 Rue de l'Eglise	Extension d'un garage	22/04/2025
4	ROSTRENN Maxime	2 Côte du Héleau	Rénovation toiture	13/05/2025
5	SCI TAMIBR	5 Rue du Carrefour	Pose de 3 fenêtres de toit	13/06/2025
6	MALHEIRO DA SILVA Mario	77 Route Nationale	Clôture	12/06/2025
7	CHARTIER Karine	2 Bis Rue des Champs Coquilles	Pavage cour	06/05/2025
8	BOESPFLUG Jonathan	20 Rue des Champs Coquilles	Construction véranda	01/07/2025
9	ROBERT Elodie	71 Quater Route Nationale	Création fondation + pose d'un portail	06/06/2025
10	BERCHER Baptiste	6 Impasse du Cormier	Dépose clôture existante + muret 90 cm + création ouverture sur impasse	13/06/2025
11	HILLION Christian	39 Bis Grande Rue	Pergola	19/06/2025
12	REBELO MENDES Agnès	74 Route Nationale	Construction d'une pergola	18/07/2025
13	SOUAVIN Bertrand	15 Rue de la Fontaine	Clôture	01/09/2025
14	SCI TIMLOA	34-36 Grande Rue	Clôture	07/07/2025
15	Société LME	6 Ter Rue St Médard	Pose de panneaux photovoltaïques	03/10/2025
16	EDF Solutions Solaires	2 Ter Rue de la Fontaine	Pose de panneaux photovoltaïques	09/10/2025
17	EDF Solutions Solaires	22 Grande Rue	Pose de panneaux photovoltaïques	09/10/2025
18	DAUGY Vincent	2 Rue de l'Eglise	Réfection toiture	21/10/2025
19	COAT Juliette	9 Allée Gilles Fosses	Isolation extérieure	06/11/2025
20	DAUGY Vincent	2 Rue de l'Eglise	Ouverture 5 ouvertures de toit	20/11/2025
21	Société LME	43 Allée Circulaire	Pose de panneaux photovoltaïques	01/12/2025
22	EDF	7 Rue des Tuileries	Pose d'un générateur photovoltaïque	03/12/2025
23	HERNIOU Audrey	96 Route Nationale	Pose d'un vélux	03/12/2025
Permis de construire accordés en 2025				
1	OUDARD Couverture	9 Allée de la Scierie	Création de bureaux	21/03/2025
2	SG IMMO	31 C Route Nationale	Construction 2 maisons R+1	26/11/2025
3	DIOT Jean-Luc	44 Allée Circulaire	Construction d'un carport	26/11/2025
Certificat d'urbanisme opérationnel accordé en 2025				
2	PINEL Martine	93 Route Nationale	Construction maison d'habitation	15/05/2025
3	CHAUSHIS Alexandre	12 Impasse de la Suifferie	Construction maison d'habitation	19/09/2025

La Cave du Château

4 place de l'Étoile - Nogent-le-Roi

02 37 51 34 99

Vins - Spiritueux - Fontaines à Whisky - Cadeaux - Accessoires

Mardi au Vendredi : 9h30 - 12h30 / 15h00 - 19h00

Samedi : 9h00 - 13h00 / 14h30 - 19h00

Dimanche : 9h30 - 12h30



GUILLERY MOTOCULTURE

Vente et Réparation de Matériels d'espaces verts

Husqvarna



ISEKI



shindaiwa



JARDINAGE
Expert en Matériel de Jardin



www.guillery-motoculture.eu ☎ **02 37 82 35 32** contact@guillerymotoculture.fr

69 Route Nationale 28210 CHAUDON

Ouvert du mardi au samedi : 8h-12h / 13h30-18h

ENTREPRISE HABILITÉE B2V / BR / BC

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Christophe COUSIN

**UN ÉLECTRICIEN À VOTRE ÉCOUTE
PROCHE DE CHEZ VOUS**

cousinchriscor@orange.fr

www.clcelectricite.com

☎ **06 07 87 69 04**

☎ **02 37 82 37 46**

1 rue de Mauzaize 28210 VILLEMEUX-SUR-EURE



DÉPANNAGE
URGENCE



INSTALLATION
ÉLECTRIQUE



RÉPARATION &
RÉNOVATION



DIAGNOSTIQUE &
MISE EN CONFORMITÉ



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

**Depuis le 1er septembre 2023,
notre commune dépend
du service de gestion comptable
de Chartres**

dont les locaux se situent :

8 impasse du Quercy 28115 LUCÉ Cedex

☎ **02 37 91 23 83**

Accueil du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 avec ou sans RDV
et uniquement sur RDV le lundi et jeudi
de 14h00 à 16h00

Site web : <https://www.impots.gouv.fr/accueil>
Courriel : sgc.chartres@dgfip.finances.gouv.fr



Calendrier des manifestations 2026

21 février : Soirée choucroute
04 Avril : Loto
25 avril : Journée pêche
10 mai : Foire à Tout

06 septembre : Randonnée pédestre
03 octobre : Loto
04 octobre : Thé dansant
05 décembre : Repas Téléthon

Assemblée générale du 17 janvier 2026



Le bureau

Présidente:
Annick Berland
Vice-Président :
Romain Ferrand
Secrétaire :
Nicole Challes
Trésorière :
Marie-Line Philippe



Carnaval de cloches

La participation du comité des fêtes au carnaval des cloches de Nogent le roi sous le thème « Mers et Océans »

Théâtre salle des associations



La randonnée pédestre de septembre a réunie une vingtaine de personnes. Marche et découverte le matin, pique-nique sortie des sacs le midi, et jeux et détente l'après-midi.

Entres autres manifestations...

BIENTÔT 16ANS ? PENSEZ AU **RECENSEMENT**




**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
*Liberté
Egalité
Fraternité*

OBLIGATION LÉGALE

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
@termees.jeunesse



LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse



X
@OSNJeunesse



YOUTUBE
@SGArmees

POUR QUI ?

Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes electorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?

En prenant RDV à la mairie, avec :

- sa carte d'identité
- son livret de famille
- un justificatif de domicile

POURSUIVEZ VOTRE ENGAGEMENT SUR

 **DÉFENSE +**



NAISSANCES :

LE MERCIER Giulia	09/01/2025	JOULIN MARTHUS Elisa	29/07/2025
PIECK Felix	13/02/2025	BIENDOU Emanni	17/08/2025
VAUGEOIS Luna	28/02/2025	DESMARES Elohan	12/10/2025
LOS ANGELES Aliott	31/03/2025	THEVARD Valentina	22/10/2025
GRIVET Célian	14/04/2025	ZENATI Imrân	01/11/2025
TIQUET TARROUX Hanaë	22/05/2025	GAMANA HOUVENAEGHEL	28/11/2025
MOREL Raphaël	24/05/2025	LAVAL Erik	29/11/2025
BERTELET Raphaël	04/07/2025	EJDAA Islem	20/12/2025
BOURDERIOUX Mathis	23/07/2025		

MARIAGES :

MENAGER Amaury et HOURDEAUX Camélia	26/04/2025
LEQUERTIER Cyril et BOURNEAU Laëtitia	24/05/2025
AUGER Sylvain et SCHILL Cindy	21/06/2025
DE AZEVEDO PEREIRA Daniel et SOLTANI Yasmine	28/06/2025
DESSAUX Thomas et OUDARD Perrine	23/08/2025
HEUZE Franck et DEPEINT Cécile	30/08/2025
QUECHON Damien et MOONS Hélène	05/09/2025
FONTAINE Éric et HERNIOU Audrey	06/09/2025
BOISGONTIER Gilbert et PARISOT Nathalie	06/09/2025

DÉCÈS :

LEBORDAIS Jacques	02/02/2025	OUDARD Jacqueline née PESCHEUX	09/07/2025
VINCENT Anick née RIPAUX	03/02/2025	DUCROQUET Ghislaine née LALLEMAND	01/09/2025
LANDAIS Madeleine née POLVE	17/02/2025	WURBEL Alexandre	31/10/2025
PERCHERON Gérard	05/04/2025	GRESTEAU Madeleine née LEGRAND	28/12/2025
MESNIERE Daniel	07/07/2025		

Groupement d'intérêt public

Mission Locale

de Dreux et son Arrondissement

Tél: 02 37 38 57 67

Service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
Vous êtes âgé(e) entre 16 et 25 ans, et vous n'êtes plus scolarisé(e)

Nous restons à votre disposition pour :

Vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous orienter.

Accompagner les démarches nécessaires à la réalisation de vos divers projets personnels et professionnels.

Notre offre de service vous apportera des solutions dans les domaines de :

L'accès et maintien dans l'emploi, l'orientation, la formation professionnelle.

L'hébergement et le logement, la santé, la mobilité.

La citoyenneté, les loisirs, les aides financières.

Nous vous accueillons à la mairie de Nogent le Roi : Tous les lundis matin de 9h 00 à 12h 00

Médecins :

Coulombs : 23 Grande Rue

Dr Lang
Dr Pesqueira - Dr Clavier
Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Dr Chardot - Dr Aymé-Papillon Dr Diot
Dr Chichon

-Pédiatre : Malkani

Tél : 02 37 82 30 05

Dr Voisin 53 Grande Rue

Tél : 02 46 83 05 66

Infirmières:

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Mme Kalbah Aïcha
06 43 20 11 58

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Boudet Maïté - M. Perloff Zachari
Infirmière prévention : Mme Rusquart
Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Cosson Justine - Mme Boulineau Anaïs
Tél : 06 70 10 07 68

Infirmière prévention : Mme Doguet
06 38 34 57 83

Nogent-le-Roi : 37 bis rue du Général de Gaulle

Mme Josse Alexandra - Mme Jehan Monique
Mme Simoës Marina - Mme Thévard Célia
Tél : 02 37 51 16 19

Kinésithérapeutes :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

M. Lecomte Pierre
Tél : 06 62 57 87 43
Mme Lombard-Maury Virginie
Tél : 02 37 64 55 78

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Carimentrand Eloïse
M. Laroche Patrick
Tél : 02 37 51 15 15

Nogent-le-Roi :

Mme Poulain Murielle
12, Rue du Général de Gaulle
Tél : 02 37 51 99 00
Tél : 06 25 09 93 63
Mme Szwec Laurette: 19, Rue de l'Eglise
M. Guyon Cédric 06 27 02 09 99
Tél : 02 37 51 32 02

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

- M. Ferret Alexis
M. Prugnières Guillaume - Régnier Julien
Tél : 02 37 43 40 97

Dentistes :

Nogent-le-Roi : 8 Rue du Pont aux Juifs

Mme .Sypulska Karolina
Mme Corcodel Alina
8 Rue du Pont aux Juifs
Tél : 02 37 51 04 04

Laboratoires d'analyses médicales :

Nogent-le-Roi : Zone du Quai

Laboratoire Cerbaliane
5 Rue Max Cousin
Tél : 02 37 51 40 34

Secours Populaire:

Nogent-le-Roi : 11 Rue Porte Chartraine

Tél : 07 71 81 97 15

Numéros d'urgence

Samu: Tél: 15

Pompiers: Tél: 18 Gendarmerie: Tél: 17

Général: Tél: 112 - 114

Pharmacies :

Nogent-le-Roi :

Pharmacie de l'Etoile :
6, Rue du Pont aux Juifs
Tél : 02 37 51 30 51

Villemeux-sur-Eure :

Pharmacie Voisin
53. Grande Rue
Tél : 02 37 82 30 36

Pour le tour de garde des pharmacies :

composer le 32 37

Orthophonistes :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Mme Moussard Fanny
Tél : 02 37 38 73 29

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Dodin-Rochin Valérie
Tél : 06 43 57 73 93

Orthoptistes :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Bigot Angélique
Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Lierre Clémence
Tél : 07 49 96 75 55
Mme Cabert Julie

Ostéopathes:

Chaudon : 9, Route de Ruffin

M. Lecomte Pierre
Tél : 06 62 57 87 43

Bréchamps : 7, rue de l'Eglise

Mme Derichs Sophie
Tél : 06 86 95 32 54

Coulombs :

Mme D'arcourt Clotilde 20 Rue des Remparts
06 51 42 97 08
Mme Delozières Isabelle 38 Grande Rue
Tél : 06 74 75 93 43

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Galles Emilie
Tél : 07 69 81 26 28

Psychologues :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Mme Thiébault - Noblet Gaëlle
Tél : 06 28 81 07 79

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Rebrioux Aurore
Tél : 07 80 94 80 75

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Cottencin
Tél : 02 37 51 15 15

Psycomotricienne :

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Puyguiraud Agathe
Tél : 07 46 58 39 56

Sages-Femmes :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Gagosz Pascale - Mme Doukhan Elodie
Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Romary-Félicien Claire
Tél : 06 87 24 39 51

Audioprothésiste :

Coulombs : 23 Grande Rue

M. Bouger Fabien
Tél : 02 37 37 86 94

Pédicures-Podologues :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Mme Poirier Agnès
Tél : 02 37 41 98 48

Nogent le-Roi : 8 Place de l' Etoile

Mme Decock Anaïs
Tél : 02 37 51 13 45

Coulombs : 23 Grande Rue

Melle Chuteau Annie:
Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

M. Ramic Thibaut
Tél : 06 72 67 98 42

Diététiciennes :

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Galerne Camille
Tél : 06 35 20 66 96
Mme Lauvaux Dorothee
Tél : 06 87 54 84 22

Vétérinaire:

Nogent-le-Roi :12 bis, Rue Maurice Glédel

M. et Mme Monot :Tél : 02 37 51 41 65

Service de l'action social Eurélien :

19 place des épars 28000 Chartres
Tél : 02 36 25 64 54

Permanences Maison des services

de Nogent-le-Roi :

Tél : 02 37 65 82 64

- **Assistante sociale :**
sur R.V mardi et jeudi

- **Sécurité sociale :**
Sur rendez vous

- **C.R.A.M. :**
Sur rendez vous

Taxis:

s.a.r.l A.B Taxi : Tél: 06 24 33 99 11
Alliance taxi : Tél: 06 12 04 62 79

Syndicat des Eaux de Ruffin :

Nogent le Roi :

23 Rue du faubourg Valmorin

Tél : 02 37 65 89 24

ERDF - Enedis dépannage:

Tél : 09 72 67 50 28

GRDF - Gaz dépannage:

Tél : 0 800 47 33 33

Conciliateur de justice:

Nogent-le-Roi : Maison des services publics

17 Rue des Grenets

sur rendez-vous

Tél: 02 37 38 84 21 - 07 53 88 96 38

Mail: olivier.delehedde@conciliateurdejustice.fr

ESPACE MENUISERIE 28

CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ

FENÊTRES

PORTES

VOLETS

PORTAILS



06 28 95 32 09

espacemenuiserie28@gmail.com



28210

NOGENT-LE-ROI



INFORMATIQUE

À votre service depuis 19 ans

Particuliers et Professionnels

Vente

Services Informatiques

Installation

Maintenance

Dépannage

interventions sur site client,
à domicile ou à l'atelier.

**Maintenance
&
Réparation**

Devis à partir de 19€

PC, i-mac, Mac-Book, i-pad, mobile et tablettes (sous windows, iOS ou Android).
Remplacement écran tablettes et mobiles (Samsung, Apple, Oppo, Xiaomi).



Z.A. le Quai - 5. Rue Max Cousin 28210 Nogent-le-Roi

Yann LE PAPE

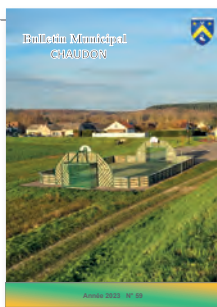


06 62 52 80 32

TEL / FAX : 02 37 51 97 81

Du Mardi au vendredi de 10H30 à 12H00
absent en cas d'intervention extérieure
Du Mardi au vendredi de 13H30 à 18H30
Le Samedi de 14H00 à 18H00

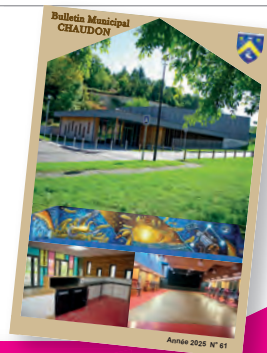
Contact-admi@bbox.fr



**L'Atelier
des
Godins**



Maitrise d'Œuvre Graphique



CRÉATION / MISE EN PAGE / IMPRESSION / OBJETS PUBLICITAIRES / TEXTILE / CADEAUX D'AFFAIRES / ENSEIGNE

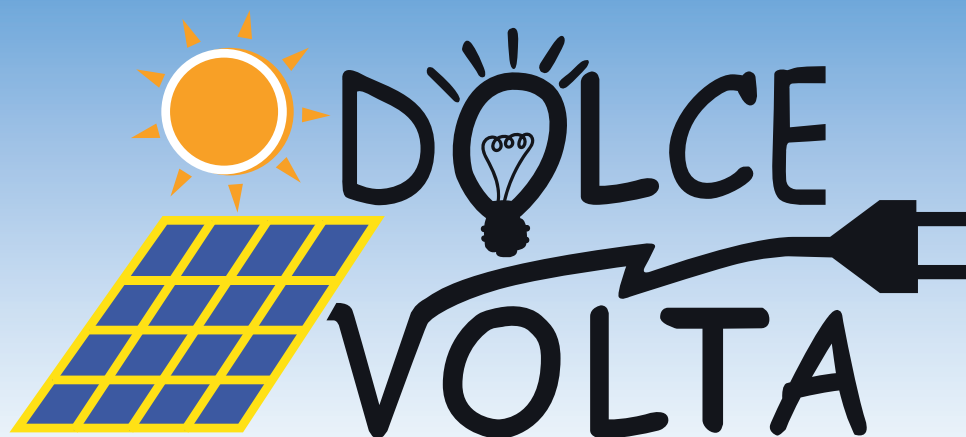


06 12 30 73 04

atelier_des_godins@sfr.fr

Votre encart publicitaire
dans ce bulletin municipal
à partir de 10,00€ HT.

Vous êtes un particulier, un professionnel du tertiaire ou un commerçant. Vous cherchez un électricien ?



ÉLECTRICITÉ ~~GÉNÉRALE~~

NEUF - RÉNOVATION - MISE EN SÉCURITÉ



Jérôme LANDAIS

07 68 68 79 46

sarldolcevolta@gmail.com

SARL **Daniel BARON**
www.sarldanielbaron.com
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT
☎ **02 37 51 30 53** 

Votre satisfaction est notre priorité absolue.

MAÇONNERIE • CHARPENTE • ISOLATION • COUVERTURE
MENUISERIES • PLOMBERIE • CHAUFFAGE • AMÉNAGEMENT



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

contact@sarldanielbaron.com

CONSTRUCTION - RÉNOVATION - EXTENSION

28210 NOGENT LE ROI